

Faculté des sciences & des techniques

Campus universitaire Montmuzard 9, avenue Alain Savary B.P. 47870 21078 DIJON CEDEX

> tél. : 03 80 39 58 01 03 80 39 58 02 fax : 03 80 39 58 15

•

Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 17 juin 2021

Etaient présents:

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa - COMTE Virginie - LABRUERE-CHAZAL Catherine - LANQUETIN Sandrine - MONGIN Mylène – NY AINA HARIMAMPIONONA Manitriniala.

MM BAKIR Toufik - CARLET Guido - CHIBILE Romuald - CLUZEL Benoît - DEVILLERS Charles - FAENZI Daniele - FAUCHER Olivier - FINOT Christophe - GENTIL Christian - GOUDET François - HERRMANN Samuel - IMHOFF Luc - LECLERCQ Éric - LEURENT Sébastien - LUCAS Dominique - SUGNY Dominique.

Etaient représentés:

M. AOUADJ Dany, procuration à M. CHIBILE Romuald, Mme GAGNEPAIN Anne, procuration à Mme MONGIN Mylène, M. GOUTON Pierre, procuration à M. BAKIR Toufik, Mme HERBST Michaële, procuration à Mme MONGIN Mylène, M. JOLIVET Kyllian, procuration à M. GOUDET François, M. LECLERCQ Éric, procuration à M. GENTIL Christian.

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées

M. BERTIN Charles,
Mme CHOPARD Francine,
Mme DARDOIZE Camille,
M. OPKE Daniel,
M. DELABRE Sylvain,
M. VINCENT Didier,
Mme LALLEMENT Véronique-Marie,
Mme WILLER Jules.

Etaient invités:

Mme BRICQ Stéphanie, master Santé IA, présente,

M. COLAS DES FRANCS Gérard, Directeur du département de Physique, excusé,

M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, absent,

M. DEREUX Alain, Directeur ICB, absent,

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent,

M. FOUFOU Sebti, master Santé IA, présent,

M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, excusé,

M. MERIAUDEAU Fabrice, master Santé IA, présent,

M. NAGEL Johannes, Directeur du département de Mathématiques, présent,

Mme PIRIO Nadine, Directeur du département de Chimie, présente,

M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, excusé.

Services centraux de l'UFR:

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente,

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent,

M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 24 mars 2021
- 2. Informations du Directeur
- 3. Présentation Master Santé IA
- 4. Principes généraux relatifs au scénario alternatif (1er semestre année 2021-2022)
- 5. Questions administratives et financières
- 6. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 14h35 et liste les procurations reçues.

Monsieur Blais demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

1 – Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 24 mars 2021 :

Monsieur Blais demande s'il y a des observations à propos du compte rendu du Conseil d'UFR du 24 mars 2021 et le propose au vote du conseil d'UFR :

Pour: 27 contre: 0 abstention/nul: 0

Le compte rendu du Conseil d'UFR du 24 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 – Informations du Directeur :

Renouvellement des directions de département :

Monsieur Blais remercie chaleureusement les anciens directeurs et directeurs adjoints de département pour le travail effectué et félicite les directeurs et directeurs adjoints nouvellement élus à ces fonctions.

Feuille de service :

Monsieur Blais rappelle la procédure de validation des services d'enseignement et le calendrier attaché.

Parcoursup:

Monsieur Blais présente les chiffres L1 et L1 LAS issus de la procédure Parcoursup.

Monsieur Blais rappelle la capacité indiquée pour les L1 LAS en Sciences et Techniques.

Monsieur Leurent demande si, dans la même logique, il va être proposée une mineure santé en L2, et si oui, s'agira -t-il de la même UE.

Monsieur Blais répond par l'affirmative.

Monsieur Sugny demande si ces capacités sont décidées par le ministère.

Monsieur Blais indique qu'effectivement, elles sont fixées par le ministère dans le cadre d'un dialogue avec les établissements mais qu'il reste possible que toutes ces places ne soient pas pourvues faute de réussite des étudiants dans ce dispositif.

Monsieur Goudet demande si les étudiants qui ont réussit leur L2 LAS pourront accéder en 3eme année de santé. Monsieur Blais répond qu'ils pourront accéder en 2ème année de santé.

Travaux:

Monsieur Blais indique que des travaux sont en cours au sein de l'UFR.

Une salle de TP de chimie est en cours de réfection et devrait être réceptionnée en septembre prochain.

Les travaux dû à la restructuration de l'Esirem se poursuivent et impacteront les locaux de l'UFR.

Sont prévus également la construction de la nouvelle salle du Conseil et la réfection du Hall de Mirande. Les échéances étant encore incertaines.

DOM:

Le DOM 2021 est en cours déroulement.

Monsieur Blais précise qu'il a porté et argumenté une demande d'augmentation du plafond horaire en raison de la hausse des effectifs attendus pour l'année universitaire prochaine.

Pour les ressources humaines partie Biatss, Monsieur Blais indique que la tendance est plutôt au maintien des postes mais avec de plus en plus de personnels contractuels.

Pour les ressources humaines partie enseignants-chercheurs et enseignants, Monsieur Blais remarque une même volonté de maintien des postes mais sans aucune création malgré des besoins fortement exprimés et portés par l'UFR lors de ces DOM.

Monsieur Blais ajoute que le but de l'université est d'éviter le retour en PRE en grande partie dû à un glissement vieillesse technicité (GVT) non compensé financièrement.

3 - Présentation Master Santé IA:

Monsieur Blais rappelle au conseil l'historique de cette proposition de nouveau parcours au sein de la mention informatique portée par l'UFR Sciences et Techniques.

Il passe ensuite la parole à Fabrice Mériaudeau, responsable de ce master et à Stéphanie Bricq et Sebti Foufou, tous deux coresponsables, qui présentent, à leur tour, les modalités d'ouverture et d'organisation de ce nouveau parcours.

Mme Pirio demande où se dérouleront les stages prévus dans la fiche filière.

Monsieur Mériaudeau indique que les stages se feront partout et plutôt dans les laboratoires à l'international et dans les entreprises de la métropole dijonnaise.

Monsieur gentil demande s'il y aura des mutualisations prévues avec le master du Creusot.

Monsieur Mériaudeau répond qu'effectivement quelques modules seront mutualisés mais précise que les enseignements de ce master se dérouleront sur le site de Dijon.

Monsieur Herrmann demande si les responsables ont une vision de ce qui se fait ailleurs dans ce domaine.

Monsieur Mériaudeau répond par l'affirmative et ajoute que les autres masters du domaine recrutent et forment sans difficultés.

Monsieur Finot demande si des droits d'inscription spécifiques seront appliqués à ce master.

Monsieur Mériaudeau précise que non, ce sont bien les droits nationaux qui seront appliqués.

Mme Lanquetin demande si le module cybersécurité sera dispensé par des intervenants extérieurs.

Monsieur Mériaudeau indique que ce module sera enseigné par des personnels enseignants chercheurs de l'université.

Monsieur Finot demande si cette formation sera rattachée à UBFC ou à l'UB.

Monsieur Mériaudeau répond, que, pour le moment, elle est rattachée à l'offre de formation de l'uB.

Monsieur Blais soumet ce point au vote du conseil :

Pour: 27 contre: 0 abstention/nul: 0

L'ouverture du Master 2 parcours Santé IA est approuvée à l'unanimité.

4 - Principes généraux relatifs au scénario alternatif (1er semestre année 2021-2022):

Monsieur Blais présente la motion proposée au vote du conseil.

Mme Pirio indique que les équipements demandés sont mentionnés dans la circulaire ministérielle.

Monsieur Chibilé ajoute que les horaires des enseignements avaient déjà été modifiés afin de s'adapter à l'absence de ces équipements.

Monsieur Blais rappelle que les horaires des enseignements permettent effectivement d'aérer certains locaux aux intercours mais que ces horaires avaient été décidés, indépendamment de la crise sanitaire, pour créer de nouvelles plages horaires.

Monsieur Blais soumet cette motion au vote du conseil :

Pour: 27 contre: 0 abstention/nul: 0

Cette motion est approuvée à l'unanimité.

Monsieur Blais présente ensuite les principes généraux relatifs au scénario alternatif qui sera déployé au 1^{er} semestre de l'année 2021-2022 si la situation sanitaire l'exige.

Monsieur Chibilé demande si le 50% s'applique à l'effectif ou à la capacité des locaux.

Monsieur Blais répond qu'il s'agit de 50% de la jauge.

Mme Ardigo demande si des consignes de distanciation seront appliquées dans le 100% présentiel.

Monsieur Blais répond que pour le moment, il n'est pas indiqué de consignes particulières sur les distances dans le 100% présentiel.

Mme Lanquetin ajoute que, lors du comité technique, il a été indiqué un 100% présentiel avec jauge à respecter. Monsieur Herrmann demande pourquoi maintenir les L1 en distanciel.

Monsieur Blais répond que les L2 de l'année prochaine n'auront pas connu une L1 dans des conditions normales mais que les terminales actuels ont fait plus de présentiel cette année que nos L1. De plus, avec les contraintes de locaux et de jauge, il faut absolument faire des choix.

Monsieur Chibilé indique qu'il lui semble que pour les filières informatique et mathématiques, il est plus facile de laisser les TD en présentiel plutôt que les TP.

Monsieur Blais répond que, pour les premières années de licence avec effectifs importants, la contrainte des locaux et des jauges nous conduit à ces choix.

Monsieur Blais soumet ces principes au vote du conseil :

Pour: 26 contre: 0 abstention/nul: 1

Ce scénario alternatif, pour le 1^{er} semestre de l'année 2021-2022, est approuvé.

5 - Questions administratives et financières :

Monsieur Blais présente les différents points relatifs aux questions administratives et financières.

Il s'agit des sorties d'inventaire du laboratoire ICMUB et également des conventions uB/ Lycée Hyppolite Fontaine, pour les années 2019-2020 et 2020-2021, permettant l'utilisation de locaux au sein du lycée pour des enseignements de la licence professionnelle MBTP pour un montant de 3000€ pour chacune des années.

Monsieur Blais soumet ces points au vote du conseil :

Pour: 27 contre: 0 abstention/nul: 0

Les sorties d'inventaire du laboratoire ICMUB et les conventions uB/ Lycée Hyppolite Fontaine, pour les années 2019-2020 et 2020-2021 sont approuvées.

6 - Questions diverses :

Monsieur Leurent soumet une question diverse concernant l'impact environnemental de nos pratiques et la façon d'encourager des pratiques vertueuses. La question porte essentiellement sur deux points :

- la possibilité d'aménager les locaux pour promouvoir les mobilités douces (par exemple installation de douches dans les laboratoires, d'un local pour déposer des vélos en sécurité et disposer de matériel de réparation des vélos).
- des éléments de diagnostic pour mesurer notre impact énergétique et environnemental au sein du bâtiment (gestion des déchets, isolation thermique, etc.). Peut-être ces informations sont-elles déjà disponibles quelque part, mais dans le cas contraire il serait peut-être profitable d'y avoir accès.

Monsieur Blais indique que la contrainte des locaux s'impose à nous mais que si des laboratoires disposent de locaux et de crédits disponibles, il n'y a pas d'opposition.

Pour les vélos, Monsieur Blais ajoute qu'un local Divia est disponible à proximité du bâtiment et qu'une réflexion est en cours avec le Pôle Patrimoine concernant l'implantation de nouveaux espaces de stationnement pour vélos. Pour les éléments de diagnostic, Monsieur Blais indique que les informations vont être recherchées.

Monsieur Blais lève la séance à 16h25.

Motion du conseil de l'UFR ST du 17 juin 2021

Tout en étant conscient des évolutions possibles de la situation sanitaire et afin d'assurer des conditions de réussite et d'égalité des étudiants, le Conseil de gestion de l'UFR Sciences et Techniques demande :

- 1) Des contraintes d'accueil des étudiants semblables entre les différents établissements d'enseignement et de formation (Collèges, Lycées, Universités, ...)
- 2) Des moyens afin d'équiper les salles d'enseignement en outils de détection de la qualité de l'air et/ou en systèmes efficaces d'aération de ces salles.
- 3) Des conditions de restauration acceptables pour tous les usagers (indépendantes de la météorologie)

Le Conseil estime qu'il est encore temps d'agir pour que la rentrée 2021/2022 soit la plus sereine possible afin qu'un maximum d'enseignements puissent se dérouler en présentiel pour garantir à la fois la transmission des savoirs et une vie sociale digne.



Campus universitaire Montmuzard 9, avenue Alain Savary B.P. 47870 21078 DIJON CEDEX

> tél. : 03 80 39 58 01 03 80 39 58 02 fax : 03 80 39 58 15



PRINCIPES SUR LA MISE EN PLACE D'UN SCENARIO ALTERNATIF AU PREMIER SEMESTRE 2021/2022

La rentrée 2021 devrait s'effectuer à 100% présentiel mais il n'est pas exclu que des contraintes sanitaires nous soient imposées durant ce semestre. Afin de s'y préparer l'université nous demande de construire un scenario à 50% de la jauge sur l'ensemble des formations de l'UFR (scénario à mettre rapidement en place le cas échéant). Aussi nous proposons si cette contrainte nous est imposée et dans la mesure du possible :

- 1) De prioriser le maintien en présentiel à 100% de l'année L2.
- De basculer en distanciel les cours magistraux et travaux dirigés de L1 (maintien si possible des TP en présentiel et éventuellement certains travaux dirigés mais de façon uniforme dans la ou les UE concernées).
- 3) De basculer en distanciel les cours magistraux et travaux dirigés de L3-M1-M2 mais il est très vraisemblable qu'en fonction des effectifs et des salles restant disponibles certaines formations puissent accueillir en partie en 100% présentiel les étudiants. Les travaux pratiques seraient maintenus en 100% présentiel si possible.

Il est bien évident que ces principes deviennent caduques si les contraintes sont différentes de celles envisagées mais que nous nous efforcerons d'accueillir avec un maximum de présentiel les étudiants. Dans l'immédiat les responsables de chaque année de formation organisent une rentrée à 100% en ayant à l'esprit l'impact de la mise en place de ces principes.

Le conseil de l'UFR Sciences et Techniques